

Côte-d'Or

Pont de Lamarche-sur-Saône



cotedor.fr



Le pont « Camille Baudry » à Lamarche-sur-Saône - RD 116

Dans le cadre de sa politique en matière d'aménagement des territoires, le Département de la Côte-d'Or s'engage pour l'amélioration du réseau routier Départemental pour faciliter la circulation sur tous les territoires de Côte-d'Or et pour garantir un maximum de sécurité aux usagers.

Le Département a effectué des travaux de réfection sur le pont « Camille Baudry » à Lamarche-sur-Saône, situé sur le RD 116. Cet ouvrage d'art enjambe la Saône et relie le centre de la commune à des installations sportives et permet de rejoindre les communes de Vielverge et Soissons-sur-Nacey.

Le tablier du pont a été intégralement démolé et reconstruit en 2017. Certaines poutres métalliques ont été renforcées. Le pont « Camille Baudry » rouvre à la circulation fin juin 2018.

En 2019, toute la structure métallique a été remise en peinture.

Le Département a financé l'intégralité des travaux pour un montant d'environ 2,545 M€.



Le Département a rénové le pont "Camille Baudry" à Lamarche-sur-Saône

2^e Phase de travaux pour 1,245 M€

En Avril 2019, le traitement de l'ensemble de l'ossature métallique a été conduit : décapage complet de la peinture existante avec un échafaudage et un confinement intégral pour le respect de la santé des travailleurs et de l'environnement, démontage de la conduite d'eau sous l'ouvrage, application d'une peinture « anti-corrosion », mise aux normes des garde-corps, réparation des extrémités des pièces de pont et le traitement des appuis du pont.

La commune a assuré le remplacement de la conduite d'eau installée dorénavant sous le lit de la Saône.

Le groupement d'entreprises EXOPEINT et ALLIANCE ECHAFAUDAGE et STRUCTURES ont réalisé les travaux.

Durée des travaux

Les travaux se sont déroulés d'avril à décembre 2019.

“ La circulation des voitures n'a pas été coupée pendant les travaux de la 2^e phase. Voies Navigables de France (VNF) a installé un canal de navigation pour les bateaux. ”

1^{re} Phase de travaux pour 1,3 M€

Réparation et renforcement structurel

Débuté en 2017, les travaux ont consisté en la démolition et la reconstruction totale du tablier du pont, la réhabilitation des appareils d'appui, la rénovation de la passerelle, l'abaissement des trottoirs, le renforcement de la structure métallique.

En janvier 2018, le pont a rouvert à la circulation avant une nouvelle fermeture en mai pour effectuer des travaux de finition : travaux d'étanchéité, réfection de la couche de roulement, mise en conformité du pont avec la réglementation en matière d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Les travaux se sont déroulés en coordination avec Voies Navigables de France (VNF).

Les entreprises SNCTP et FREYSSINET ont réalisé les travaux.

Les études de réparation ont été conduites par le bureau d'études DIADES basé à Lyon.

Le pont

720 tonnes
110 m de long
11 m de large
7,50 m de hauteur

Quelques chiffres pour les travaux de la 1^{re} phase

79 m³ de béton
18 000 connecteurs métalliques
1 000 kg d'acier (réparation)
20 m de trottoirs prolongés

Quelques chiffres pour les travaux de la 2^e phase

80 tonnes d'échafaudage
4 630 m² de décapage et de remise en peinture
3 couches de peinture
140 m de nouveaux garde-corps
440 m² de traitement de murs

1^{re} Phase travaux



Hydrodémolition par robot



Décapage avant soudage des renforts



Travaux terminés de la 1^{re} phase

2^e Phase travaux



Nettoyage décapage



Peinture par demi-pont



Peinture garde-corps

repères

Construit en 1969, le pont «Camille Baudry» à Lamarche-sur-Saône a subi une réfection partielle en 1979.

Situé sur la RD 116, il supporte un trafic d'environ 550 véhicules par jour.

Cet ouvrage d'art comporte une structure métallique de 112 mètres, un tablier en béton armé, une chaussée de 6 mètres, deux trottoirs, une passerelle ainsi que des rampes d'accès.

Il permet la circulation d'engins agricoles ainsi que le passage des cyclistes qui parcourent la Voie Bleue (rive gauche de la Saône).

